

Produits de la pêche, L'Union européenne prépare un écolabel

L'union européenne prépare un écolabel pour les produits de la pêche. Sa mise en oeuvre pourrait entrer en vigueur en 2016.

"Les consommateurs européens réclament à juste titre un étiquetage précis sur les produits de la pêche et de l'aquaculture.

On constate l'émergence de nombreux labels qui se concurrencent les uns les autres.

Très clairement, les labels privés et les labels publics nationaux sont insuffisants pour fournir une véritable information aux consommateurs sur la durabilité, la qualité et la traçabilité des produits mis sur le marché.

Ils sont trop nombreux et leur champ d'action est trop étroit. Les consommateurs s'y perdent.

Seul un label public européen peut garantir le respect de standards environnementaux, sociaux et sanitaires élevés" explique Alain Cadec, l'eurodéputé des Côtes-d'Armor, président de la commission de la pêche.

"Lors de la réforme de la politique commune de la pêche, je me suis battu pour la création d'un écolabel européen pour les produits de la pêche.

Le principe est désormais acquis et l'Union européenne y travaille. La Commission présentera ainsi cette année les options envisageables, notamment en ce qui concerne les exigences minimales de ce label.

Sur cette base, un écolabel européen pourra être mis en place dès 2016. C'est une de mes priorités comme président de la commission de la pêche du Parlement européen", assure Alain Cadec.

Source : [http://www.ouest-france.fr/produits-de-la-peche-lunion-europeenne-prepare-un-ecolabel-3225129\(03/03/15\)](http://www.ouest-france.fr/produits-de-la-peche-lunion-europeenne-prepare-un-ecolabel-3225129(03/03/15))